



# COMMUNIQUÉ

Paris, le 20 septembre 2007

## Réforme de la carte judiciaire Les maires des villes moyennes désapprouvent la méthode

D'abord reçue le 10 juillet dernier à la Chancellerie, puis ayant apporté - il y a tout juste une semaine - à Rachida Dati sa contribution à la réforme de la carte judiciaire, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) déplore de découvrir par voie de presse les projections de suppression de Tribunaux d'Instance, de Commerce et de Conseils de Prud'homme, qui proviendraient du ministère de la Justice.

Sur le calendrier, les maires des villes moyennes regrettent vivement l'annonce d'une concertation qui devait se tenir jusqu'au 30 septembre prochain - et être poursuivie par une phase de propositions - et qui en réalité ne semble déjà plus convenir à la Chancellerie.

Ils craignent, concernant la rationalisation opérée, que la tentation d'une logique purement comptable ait finalement pris le pas sur la recherche d'une justice à la fois plus proche et plus efficace pour le citoyen.

De ce point de vue, ils soulignent que la recherche de critères de performance - en matière de délais et d'infirmité des décisions rendues en premier ressort - nécessite l'examen attentif d'une nouvelle répartition des contentieux.

### La FMVM

Association créée en 1988, présidée par Bruno Bourg-Broc, maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

**La FMVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux. Les villes moyennes et leurs intercommunalités sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.**

Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui 170 adhérents.

FMVM

5, rue Jean Bart  
75006 Paris - France

Contact :

Armand Pinoteau, chargé de mission  
Nicole Gibourdel, déléguée générale

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

fmvm@villesmoyennes.asso.fr

www.villesmoyennes.asso.fr